

**DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE
PUBLIQUE DU 1^{er} DEGRÉ HORS COMMUNE**

Ville demandée :

MATERNELLE (1)

ELEMENTAIRE (1)

Nom et Prénom de l'élève :

Date de naissance de l'élève :

Nom et prénom du père : Tél :

Adresse du père :

Nom et prénom de la mère : Tél :

Adresse de la mère (si différente du père) :

Adresse du domicile principal de l'enfant :

MOTIF

☐ Un frère ou une sœur fréquente déjà un autre établissement scolaire de la ville demandée :

Nom de l'établissement :

Nom et prénom de cet enfant :

☐ Raisons médicales (2). Précisez :

☐ Travail des parents (ou tuteurs légaux) :

Nom et adresse de l'employeur du père (2) :

.....

Nom et adresse de l'employeur de la mère (2) :

.....

Nom et adresse de la personne qui assurera la garde de l'élève en dehors des heures scolaires (2) :

.....

☐ Autres motifs, à préciser :

.....

Fait à _____, le _____
Signature des parents

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Joindre le justificatif.

Avis de la commune d'ERMONT :

La commune sollicitée reste juge de l'acceptation ou non de la dérogation. Mais, en aucun cas, la Ville d'ERMONT ne pourra accepter de régler une participation financière aux frais de fonctionnement des écoles de cette commune, ni une contribution communale à des services socio-scolaires (restauration, centre de loisirs, études, classe de découvertes, sorties ou voyages éducatifs ...) et ce, dans l'immédiat, pour l'enfant susceptible de bénéficier d'une dérogation et à l'avenir pour l'un (e) de ses frères ou sœurs qu'il serait question d'accueillir aussi.

Nous disposons, en effet, à ERMONT de toutes les capacités scolaires nécessaires (locaux et postes d'enseignement) et de tous les services périscolaires.

Ermont, le

Joël Naccache

Délégué à l'Education
et aux apprentissages

Xavier HAQUIN

Maire d'Ermont
Conseiller Départemental
Du Val D'Oise

Toutes les données contenues dans ce dossier sont confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre des activités pour lesquelles vous donnerez ces informations. En application de la loi du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque utilisateur dispose des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données qui le concernent. Les utilisateurs peuvent exercer leurs droits par courrier postal adressé à :
Mairie d'Ermont 100 rue Louis Savoie 95120 Ermont.